



FICHE DE SENSIBILISATION RONGEURS

1. POURQUOI TRAITER CONTRE LES RONGEURS ?

- Les rongeurs sont vecteurs de maladies (Leptospirose / maladie du rat / fièvre laiteuse / maladie de Weil, ...) et de vers solitaires

Portez toujours des gants lorsque vous lutter contre des rongeurs, lavez-vous les mains, couvrez et désinfectez vos blessures !

- Les rongeurs ont besoin de grignoter des matériaux pour entretenir leurs dents. En conséquence, ils causeront inévitablement des dommages considérables en rongant toutes sortes de matériaux tels que l'isolation, les denrées alimentaires et les câbles électriques. Outre les dommages et les inconvénients économiques, cela crée un risque réel d'incendie ou de panne de véhicules ou de machines.
- Les rongeurs ont une capacité exceptionnelle d'adaptation à un nouvel environnement et une capacité exceptionnelle de multiplication. Un couple de rats a facilement 200 descendants par an, un couple de souris atteint jusqu'à 2000 descendants. Ces chiffres peuvent sembler hallucinatoires, mais ils montrent clairement à quelle vitesse une nuisance grave peut s'installer dans et autour de votre maison.

2. QUELLES MESURES PRÉVENTIVES POUVEZ-VOUS PRENDRE ?

- **Évitez la disponibilité de sources de nourriture** : placez les aliments dans des récipients fermés dans votre garde-manger, prévoyez des containers fermés pour vos sacs à ordures, ne nourrissez les oiseaux de jardin qu'avec modération pendant les périodes de grand froid, limitez la disponibilité de nourriture autour des animaux de basse-cour, nourrissez votre chien et votre chat qu'à l'intérieur.
- **Évitez de leur offrir des abris** ; tas de bois, silos, tas de fumier, ballots de paille, amas de ferraille ou briquillons, abri de jardin, etc.
- **Leur territoire ne coïncide pas avec les limites des propriétés humaines.** Il y a toujours intérêt de s'unir entre voisins pour la prévention et les traitements
- **Supprimer les éventuels lieux de nidification et les entrées** pour les rats et les souris. Pensez à prévoir des portes et volets hermétique, colmater les passages techniques, fermer les égouts et écoulements ouverts et il est impératif de prévoir des grillages aux ventilations.

!! S'il y a une source de nourritures accessibles pour les rats telles que des graines pour les poules ou les oiseaux, compost alimentaire, nourriture pour les autres animaux, sacs poubelles, ... ceux-ci iront très souvent consommer celles-ci qui sont bien plus appétissantes que les sachets.

Il est important que les rats ne puissent pas avoir accès !!



FICHE DE SENSIBILISATION RONGEURS

3. ORGANISMES CIBLÉS

Souris commune (*Mus musculus*)



Rat brun (*Rattus norvegicus*)



Rat noir (*Rattus rattus*)



4. QUELLES SONT LES MÉTHODES DE CONTRÔLE ALTERNATIVES POSSIBLES ?

Veillez noter que les pièges à colle sont interdits en Wallonie pour des raisons de bien-être animal. Des cages/pièges pour les captures vivantes sont également disponibles sur le marché, mais assurez-vous de suivre les captures au moins deux fois par jour pour éviter le stress et la privation des rongeurs. N'oubliez pas que vous n'êtes pas autorisé à déplacer les animaux capturés pour des raisons sanitaires. Veillez assurer une mise à mort humaine des rats et souris capturés.

Enfin, vous pouvez utiliser des tapettes. Utiliser des tapettes de bonne qualité qui frapperont le crâne du rongeur (**! Placez vos tapettes hors de portée des organismes non ciblés !**).

5. UTILISATION DE RODENTICIDES

Si les recommandations et pratiques antérieurs ne suffisent pas à prévenir ou à contrôler une infestation, vous pouvez envisager d'utiliser des rodenticides.

Lisez toujours très attentivement les instructions figurant sur l'emballage et respectez les conditions d'utilisation. Veillez à suivre les appâts à temps (tous les 2 à 3 jours !). Veillez à ce que les rodenticides ne soient jamais accessibles aux espèces non ciblées.

Si vous n'obtenez aucun résultat après un mois de contrôle minutieux, il est conseillé de faire appel aux services d'un professionnel.

Composition du produit – rodenticide/raticide - Précautions :

Les sachets proposés renferment soit du Difénacoum ou soit du Bromadiolone qui ont des effets chimiques et biologiques similaires avec une concentration en substance active de 0,0025% de matière active et suivant la réglementation européenne.

Ces matières actives ont été choisies vu son large spectre et sa faible nocivité pour les animaux (chiens, chats, oiseaux, ...)



FICHE DE SENSIBILISATION RONGEURS

Un produit rodenticide/raticide est une substance active ayant la propriété d'éliminer les rats et sont des biocides classés parmi les méthodes chimiques et létales par rapport à la lutte contre les rats et sont composés d'anticoagulants.

Où déposer les produits:

A l'extérieur:

- ⇒ Repérer les zones de passages, les galeries ; y déposer/introduire les sachets en les laissant fermés ou en les ouvrant
- ⇒ Commencer par de petites quantités à divers endroits (1 sachet), mais en faisant attention

A l'intérieur:

- ⇒ Ouvrir le sachet et déposer le contenu aux endroits à problèmes (zones de passage)

Approvisionnement :

- Si après 1 semaine les appâts sont intacts, les changer de place
- S'il y a eu consommation, réapprovisionner les zones durant 3 semaines (tous les 4-5 jours)
- Augmenter éventuellement les doses, mais il n'est pas nécessaire de placer tous les sachets en même temps

Remarque:

- * Ramassez les appâts non consommés. Ne jamais les laisser le produit moisir dans des mangeoires, ..., car ils perdent leur attractivité.
 - * Souvenez-vous que le rat ne meurt pas directement mais en plusieurs jours
- N'oubliez jamais qu'un rat est un animal méfiant. Il ne viendra donc pas nécessairement le premier jour de la pose d'appât.

!!! Règles à suivre pour l'usage de raticide et mesures à prendre en cas d'ingestion accidentelle par les enfants, animaux domestiques et sauvages non visés par la dératisation !!!

!! ATTENTION !!

- Les produits de dératisation doivent être utilisés et manipulés avec prudence ; se laver soigneusement les mains après utilisation
- Les produits de dératisation **contiennent des matières actives dangereuses**
- **En cas d'ingestion, contacter le Centre antipoison au 070/245.245**

Quelques mots sur la législation :

- ✓ Tout propriétaire a le devoir de détruire les nuisibles en traitant lui-même la présence de rats sur leur terrain privé.
- ✓ La ville décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des produits distribués

RATS le bol !



FICHE DE SENSIBILISATION RONGEURS

AGIR
CONTRE LES
RATS

ÉVITER LA PROLIFÉRATION LES BONS GESTES



**NE NOURRISSÉZ PAS
LES ANIMAUX ERRANTS
ET SAUVAGES (CHATS,
OISEAUX, CANARDS)**



**SOYEZ VIGILANTS
SI VOUS POSSÉDEZ
DES ANIMAUX NOURRIS
EN EXTÉRIEUR (POULES,
CHIENS...)**



**NE DÉPOSEZ PAS
VOS ORDURES
MÉNAGÈRES AU SOL
DANS DES SACS**



**ENTRETIENEZ VOTRE
JARDIN ET VOS
ABRIS DE STOCKAGE**



**N'EFFECTUEZ PAS
DE DÉPÔTS
SAUVAGES SUR
LA VOIE PUBLIQUE**



**ENTRETIENEZ LES
SOUS-SOLS, CAVES,
GRENIERS ET RÉSEAUX
D'ASSAINISSEMENTS**



**VEILLEZ À NE PAS
LAISSER POURRIR
LES FRUITS TOMBÉS
AU PIED DES ARBRES**